

SUIVI DES URGENCES - MOUVEMENTS DE POPULATIONS

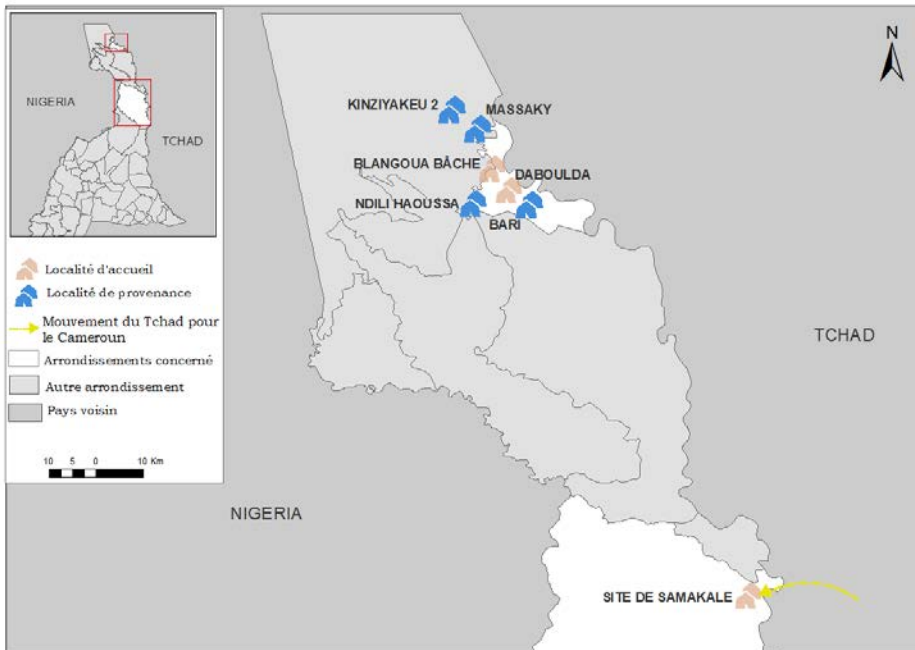
SYNTHÈSE DES DÉPLACEMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI – CAMEROUN

TABLEAU DE BORD #114

COLLECTE DES DONNÉES : Du 14 au 21 novembre 2024

DATE DE PUBLICATION : 02 Décembre 2024

CARTE DES MOUVEMENTS



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

CHIFFRES CLÉS



4 736

Individus



910

Ménages



Localités de provenance
SAMAKALE TCHAD, BARI,
NDILI HAOUSSA,
KINZIYAKEU 2 ET MASSAKY



Localités d'accueil
SITE DE SAMAKALE,
DABOULDA ET BLANGOUA
BÂCHE

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des situations d'urgence (en anglais, *Emergency Tracking Tool*, ETT) est l'une des composantes de la Matrice de suivi des déplacements (en anglais, *Displacement Tracking Matrix*, DTM) déployée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Il a pour objectif de rassembler des informations sur les **mouvements significatifs et soudains de populations**, ainsi que sur les **urgences sécuritaires et climatiques**. Les données ont été collectées par observation directe et par des entretiens téléphoniques, auprès de cinq informateurs clés, principalement des autorités locales, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile (OSC) et des représentants des populations dans les lieux affectés.

Ce tableau de bord présente des informations sur le déplacement de populations de la localité de Samakalé au Tchad, de Bari, Ndili Haoussa, Kinzakeu 2 et Massaky dans l'arrondissement de Blangoua, département de Logone et Chari, région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

RÉSUMÉ DE L'ALERTE

Selon les informations collectées, plusieurs localités des départements du Logone-et-Chari, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, ont été gravement touchées par les inondations causées par des pluies diluviennes.

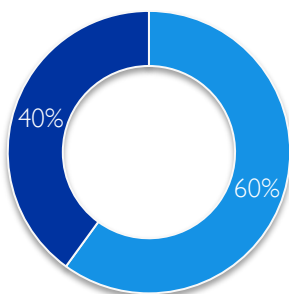
Depuis le mois d'août, ces pluies ont entraîné des dégâts considérables : de nombreuses maisons se sont effondrées, provoquant des pertes en vies humaines, des cas de noyade, ainsi que des dommages matériels importants. De vastes hectares de terres agricoles ont également été submergés par les eaux.

En date du 17 novembre 2024, la digue de protection contre la montée des eaux a cédé dans le village de Bari.

Face à cette situation d'inondation, les populations de la localité de Samakalé au Tchad, de Bari, Ndili Haoussa, Kinzakeu 2 et Massaky dans l'arrondissement de Blangoua se sont déplacées vers des familles d'accueil, des sites pour déplacés spontanés et des centres collectifs. Ces zones, considérées comme relativement non inondables, offrent un refuge temporaire à la recherche d'un endroit sûr.

À ce jour, environ 910 ménages, représentant 4 736 individus déplacés, ont été recensés. Ces personnes se sont réfugiées chez des familles d'accueil et dans des sites spontanés.

RÉPARTITION PAR SEXE

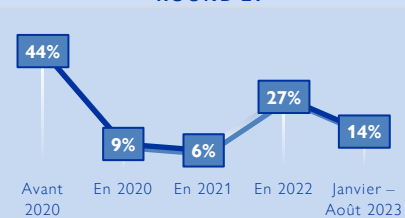


■ Féminin ■ Masculin

40%

60%

ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS ROUND 27



DATE DE DÉBUT DES MOUVEMENTS
14 novembre 2024

BESOINS PRIORITAIRES



20%



40%



40%

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES LOCALITÉS ET DES POPULATIONS

Les données fournies dans ce tableau sont des estimations. Seule une évaluation rapide peut permettre d'avoir des chiffres exacts de la population affectée.

#	DÉPARTEMENT D'ACCUEIL	ARRONDISSEMENT DE D'ACCUEIL	LOCALITÉ D'ACCUEIL	MÉNAGES DÉPLACÉS	PERSONNES DÉPLACÉES	VILLAGE DE PROVENANCE
1	LOGONE-ET-CHARI	LOGONE BIRNI	SITE DE SAMAKALE	249	1742	SAMAKALE TCHAD
2	LOGONE-ET-CHARI	BLANGOUA	DABOULDA	528	2112	BARI
3	LOGONE-ET-CHARI	BLANGOUA	BLANGOUA BÂCHE	133	882	NDILI HAOUSSA, KINZIYAKEU 2 ET MASSAKY
GRAND TOTAL				910	4736	



ACCÈS HUMANITAIRE

Les localités d'accueil sont accessibles par route et par voie fluviale, mais le respect des mesures sécuritaires reste de mise.